

M. ET Mme DUPONT

XXX

XXX

Villers-Lès-Nancy le 26 mai 2015

Nos réf. : DEV/2015-05-26/CSM

Objet : foncier - projet éolien

La réunion publique du 27 avril à Bernécourt sur le projet éolien a permis de vous présenter l'état d'avancement du projet et le périmètre d'étude retenu. Vous avez été nombreux à vous intéresser au sujet et nous vous en remercions.

Au sein de ce périmètre d'étude, comme annoncé lors de la réunion publique, nous avons identifié une ou plusieurs parcelles qui vous appartiennent ou que vous exploitez.

Nous vous convions ainsi à des réunions d'informations foncières qui auront lieu :

- Le 8 juin, en mairie de Bernécourt, de 18h à 20h
- Le 10 juin, en mairie de Flirey, de 18h à 20h

Vous pouvez assister aux réunions de votre choix parmi ces deux dates proposées.

Ces réunions d'informations foncières ont pour but de vous présenter le protocole foncier d'accord global. Il s'agit d'un document unique précisant les conditions communes de location des terrains aux propriétaires et d'indemnisations des propriétaires et exploitants agricoles sur la zone d'étude retenue.

Il est nécessaire de rappeler que ni la faisabilité définitive est avérée et qu'aucune implantation d'éolienne n'est connue, seul le périmètre d'étude est arrêté et fera l'objet d'une étude d'impact complète sur l'environnement.

Nous profiterons également de ces réunions pour vous expliciter les différentes étapes foncières à venir durant toute la durée du projet : du protocole foncier à la promesse de bail jusqu'à la signature du bail emphytéotique (actes notariés) avant la construction d'un futur parc éolien.

Futures Energies

Des séances de signatures en mairies seront prévues pour les propriétaires et exploitants agricoles acceptant les conditions de locations et d'indemnisations du protocole :

- Le jeudi 11 juin, en mairie de Limey, de 16h à 18h
- Le vendredi 12 juin :
 - ⇒ en mairie de Bernécourt, de 10h à 12h
 - ⇒ en mairie de Flirey de 15h à 18h.

Ce sera également un moment d'échanges pour ceux et celles qui souhaiteront des informations plus détaillées ou complémentaires sur ce premier accord de principe.

En espérant vous retrouver à l'occasion de ces premières réunions foncières et aux séances de signatures qui en découleront en mairies, nous vous prions d'agréer, l'expression de nos salutations distinguées.



Pour le conseil communautaire
Muriel Manciaux,
Vice-Présidente de la Communauté de Communes
Du Chardon Lorrain



Pour Futures Energies
Christelle Simothé,
Chef de projets éoliens